

Article 21 du Règlement

Nous possédons maintenant les données pour la période se terminant le 30 juin. Au cours des 12 mois se terminant le 30 juin, le Canada a connu la croissance économique la plus forte. Au cours des 24 mois se terminant le 30 juin, le Canada a connu la croissance économique la plus forte. Au cours des 36 mois se terminant le 30 juin, soit depuis que le gouvernement est au pouvoir, le Canada a connu la croissance économique la plus forte des pays industrialisés.

Nous avons connu non seulement la croissance économique la plus forte mais aussi l'augmentation de l'emploi la plus élevée proportionnellement de tous les pays industrialisés au cours des 12, des 24 et des 36 derniers mois.

Quand nous avons formé le gouvernement, je me rappelle que le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) a proposé au gouvernement de se donner un objectif concernant la réduction du chômage. L'objectif qu'il aurait été heureux de se fixer lui-même aurait été une réduction du chômage de 1 p. 100 par année.

Au moment où nous avons pris le pouvoir, le taux de chômage s'établissait à 11,7 p. 100. A la fin de la première année, il se situait à 10,5 p. 100. A la fin de notre troisième année, il était à 9,6 p. 100. Nous avons atteint l'objectif fixé par le chef du Nouveau parti démocratique en matière de réduction du chômage.

● (1410)

Le *Toronto Star* publie aujourd'hui un sondage très intéressant. On a demandé aux Canadiens de tout le pays s'ils croyaient que l'économie du pays était en meilleure santé qu'il y a trois ans. Dans toutes les régions du pays, sauf une, dans les provinces de l'Atlantique, au Québec, dans les Prairies et en Colombie-Britannique, un grand nombre de Canadiens ont reconnu la réalisation du gouvernement.

En Ontario, seulement 44 p. 100 des personnes interrogées considéraient que l'économie canadienne était forte. Je me demande si ces chiffres ne prouvent pas que ce sont les reportages du *Toronto Star* même qui sont l'une des raisons pour lesquelles les Canadiens ne comprennent pas la croissance impressionnante que nous avons connue au cours des trois dernières années.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**L'INDE—L'INTERROGATOIRE D'UN CANADIEN ACCUSÉ DE CONTREBANDE D'ARMES**

M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, un jeune Canadien d'obédience Sikh a été accusé de contrebande d'armes en Inde. On rapporte qu'il est passé aux aveux complets après avoir été soumis à cinq jours d'interrogatoire en règle par les forces antiterroristes indiennes. On l'apprenait à peu près au même moment où le Service canadiens du renseignement de sécurité avouait avoir invoqué un faux prétexte pour soumettre à l'écoute électronique la ligne téléphonique d'un Canadien d'origine Sikh de la Colombie-Britannique.

Il est évident que les forces de sécurité peuvent être fortement tentées de recourir à tous les moyens voulus pour atteindre un résultat, qu'il s'agisse d'écoute électronique ou d'un aveu, lorsqu'on exige d'elles une intervention efficace. La

course aux résultats peut facilement se faire au détriment de la justice et de la vérité.

J'exhorte le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) à se renseigner avec soin sur l'interrogatoire de Daljit Singh Sekhon et à s'assurer qu'il s'est déroulé normalement. Les droits de tous les Canadiens doivent être protégés par le gouvernement du Canada, notamment au moment où règne un climat antiterroriste.

* * *

L'ÉCONOMIE**LA RÉDUCTION DU DÉFICIT DU GOUVERNEMENT**

M. Bill Attewell (Don Valley-Est): Monsieur le Président, les données officielles sur le déficit pour l'exercice prenant fin le 31 mars 1987 sont enfin disponibles. Il est encourageant de savoir que, grâce à la politique de compression budgétaire du ministre des Finances (M. Wilson), le déficit s'établit à 30,6 milliards de dollars, soit 400 millions de moins que prévu.

Quand le gouvernement a pris le pouvoir, il y a trois ans, le déficit, qui atteignait 38,3 milliards de dollars en 1984-1985, ne cessait de grimper à cause de la politique de dépenses effrénées de l'ancien gouvernement libéral. L'irresponsabilité de ce dernier, son gaspillage, alourdissait constamment la dette nationale, car le déficit ne cessait de monter chaque année.

Malheureusement, la dette cumulative nationale s'élève actuellement à 280 milliards de dollars, soit un fardeau de 11 000 \$ pour chaque Canadien, homme, femme et enfant. Près de 35 p. 100 des recettes fiscales servent actuellement à payer les intérêts de cette dette monstrueuse. Il ne faut pas que les Canadiens oublient jamais ce que la mauvaise administration financière de l'ancien gouvernement libéral leur a coûté, ni qu'ils lui pardonnent cette tragédie. Nos enfants et petits-enfants en feront les frais pour plusieurs décennies à venir.

* * *

LES CRIMINELS DE GUERRE**ON DEMANDE D'EFFECTUER LES POURSUITES SANS TARDER**

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, en 1985, j'avais proposé qu'on modifie le Code criminel afin que les criminels de guerre soient poursuivis, ce qui avait obtenu la faveur de la Commission Deschênes. J'ai le plaisir de féliciter le ministre de la Justice du Canada (M. Hnatyshyn) et tous les partis représentés à la Chambre pour l'adoption rapide du projet de loi sur les crimes de guerre.

Il ne suffit pas, toutefois, d'adopter le projet de loi. Le gouvernement doit maintenant prouver qu'il est déterminé à user des nouveaux pouvoirs que lui confère le projet de loi pour poursuivre les criminels de guerre au Canada. En un sens, l'expression «criminel de guerre» n'est pas tout à fait appropriée, car il ne s'agit pas en gros de gens qui ont tué des combattants au cours de la guerre, mais bien d'individus qui ont assassiné des innocents et persécuté les membres d'une race.